



**Sylviane NOEL**

**Sénatrice**  
de la Haute-Savoie

**Membre de la**  
Commission des Affaires  
Economiques

**Conseillère Municipale**  
de Nancy-sur-Cluses

**Monsieur Luc VELTER**  
**Président**  
SYNDICAT NATIONAL CFTC DGIFP  
6, rue Louise WEISS  
75013 PARIS

La Roche-sur-Foron, le mardi 3 septembre 2019

Réf. : SN/PV/2489

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le projet de restructuration du réseau des services de la Direction Générale des Finances Publiques, et je vous en remercie.

Dès lors, je suis immédiatement intervenue auprès de Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes Publics afin qu'il apporte, aux élus d'une part, ainsi qu'aux fonctionnaires d'autre part, des précisions quant à ce projet de restructuration.

Vous trouverez ci-jointe, une copie de ma question écrite déposée le 03 septembre 2019.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse qui sera donnée à ma requête. Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Sylviane NOEL**



**Question écrite : Restructuration du réseau des services de la Direction générale des finances publiques**

Madame la Sénatrice attire l'attention de M. le Ministre de l'Action et des comptes publics sur le projet de restructuration du réseau des services de la Direction générale des finances publiques.

Dès 2018, le gouvernement a souhaité restructurer le réseau des services de la DGFIP en le faisant majoritairement reposer sur le numérique, tout en proposant de conserver un minimum de service humain avec la mise en place de maisons « France Services ».

Les retours des élus locaux montrent le manque d'information vis-à-vis de cette restructuration, notamment en ce qui concerne l'implantation de ces nouveaux points de contact numériques qui pour la plupart s'installeront au sein des mairies.

De plus, le projet prévoirait la fermeture de 1097 trésoreries et de 109 services fiscaux, ce qui aura inévitablement de lourdes conséquences en termes de suppression d'emploi d'une part, mais aussi sur l'organisation des collectivités locales qui devront à terme centraliser les services comptables en back office entraînant ainsi une rupture de lien entre le comptable public et les ordonnateurs.

Pourtant à l'issue du Grand Débat, le gouvernement s'était engagé à ne pas se retirer d'avantage des territoires ruraux, et semble aujourd'hui faire l'inverse avec l'implantation de ces points de contacts numériques et les fermetures annoncées de trésoreries.

Aussi Madame la Sénatrice souhaiterait savoir si d'une part le gouvernement compte tenir ses engagements en entrant plus étroitement en concertation avec élus locaux en ce qui concerne l'annonce de ces fermetures de trésoreries et d'autre part, quels moyens compte-t-il mettre en place pour parer ce futur manque de proximité du service public avec des populations déjà enclavées ?